M. l'abbé Meyer, bibliothécaire Sion

Sixième année, N° 49 — Numéro, 5 centimes — Mardi, 16 Mars 1909

ABONNEMENTS;

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
Un an . . Fr. 5. 50
Six mois . . » 3. 50
Trois mois . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce 75 cent.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, *Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.*

Rédaction, Administration, Bureau du Journal ST-MAURICE
Téléphone — *Téléphone*

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Les Deux Manières

Le premier Martigny du *Confédéré* de samedi nous invite à des explications que nous donnerons volontiers, au risque de détacher, à droite et à gauche, de nouvelles avalanches C'est, au reste, la saison.

Disons tout de suite que la synthèse établie par notre confrère comme résumé de notre pensée et des campagnes que le *Nouvelliste* mène depuis cinq ans, est absolument inexacte.

Nous ne demandons ni un gouvernement tyrannique ni la mort de l'Opposition.

La tyrannie nous fait horreur.

Nous la combattons alors qu'elle s'en prend aux gens et aux choses de Dieu ; nous la combattrions demain, la plume au poing, si elle venait à tourner ses armes contre nos adversaires et à leur refuser toute justice.

C'est clair.

Quant à l'Opposition, c'est une bonne chose ; l'Opposition libre, et elle l'est, certes, en Valais, exerce un contrôle salutaire qui, précisément, prévient les actes de tyrannie.

Mais nous demandons qu'on fasse la part égale.

Ainsi, nos adversaires qui se sont surtout attachés aux libertés de luxe, aux libertés politiques, obtiennent tout ce qu'ils veulent d'un gouvernement qui s'inquiète sans cesse de leurs besoins.

Rien que ces dernières années, on leur a accordé la révision de la Constitution, le referendum, l'institution des Conseils généraux, la Proportionnelle au communal, etc., etc.

Toute liberté est chose excellente, et nous avons fini par accepter ces dernières comme un gage des autres libertés que nous demandons.

Mais est-ce que le Peuple les avait sollicitées ?

Allons donc !

Les votations ont prouvé qu'il se désintéressait complètement de ces libertés de luxe, de ces libertés politiques qui sont l'apanage du parti radical, lequel en a besoin pour s'emparer du pouvoir.

C'est donc uniquement pour choyer, cultiver, contenter l'Opposition que le gouvernement lui a jeté tous ces gâteaux.

Mais en vain. Ce Cerbère est comme le tonneau des Danaïdes. Versez-y concessions sur concessions, et il y aura de la place encore.

Mieux que cela. Le *Confédéré* nie le soleil alors qu'il luit et l'aveugle, comme il nie la pluie, alors qu'elle tombe et le mouille.

A moins que ce soit par humilité, par une modestie exagérée qu'il s'efface et jure ses grands dieux qu'il n'a rien obtenu, qu'il ne peut rien obtenir parce qu'il est trop bas et que les Maîtres sont trop haut !

C'est encore possible, toute âme humaine ayant et pratiquant quelque vertu cachée, connue de Dieu seul.

Malheureusement pour notre confrère, et heureusement pour nous, M. le Conseiller d'Etat Couchepin, représentant officiel de l'Opposition, a lui-même souligné, à l'assemblée de Saxon, les faveurs gouvernementales.

On a pu, dans un moment d'emballement, rejeter la conclusion de ce discours ; on ne peut en méconnaître le fond de vérité et d'autorité.

Notre article, *Systèmes de gouvernement*, qui a tant intrigué le *Confédéré*, demandait donc si on allait continuer à amorcer, à flatter, par des lois superflues et des bureaux de fonctionnaires, une minorité insatiable et ingrate qui ne rêve qu'une chose : le Pouvoir?

Aujourd'hui, nous allons compléter notre pensée à cet égard.

Tout occupé aux libertés politiques, le gouvernement n'a pu aborder les libertés économiques qui donnent au pays le bien-être matériel et hygiénique :

C'est la réforme complète de nos impôts, de manière à atteindre le riche avec ses c éances et ses actions et à décharger la chaumière, la prairie, la vigne, le petit magasin, desquels l'Etat retire la plus grosse partie de ses revenus Ce sont les assurances cantonales, le colmatage des plaines du Rhône, le diguement de ce fleuve, à peine ébauchés. C'est le développement de l'Instruction publique, du commerce, de l'industrie ; ce sont des lois de prévoyance, de mutualités sociales et tant, tant d'œuvres chrétiennes qui sont la gloire de notre siècle.

Voilà ce que le pays réclame et ce que nous réclamons avec lui.

Le jour où les travailleurs de la terre et de l'atelier seront satisfaits par les libertés nécessaires, par les libertés du sol, par les libertés financières, il nous sera parfaitement indifférent de voir la Minorité armée jusqu'aux dents par les libertés politiques

Mais de grâce que l'on n'oublie plus les premières pour ne songer qu'aux secondes.

Quand le Valais entier grandira, prospère et florissant, le parti radical pourra, à son aise, s'agiter dans la presse et les réunions publiques, car, à chaque scrutin, la majorité du peuple répondra par des votes écrasants et justifiés.

Mais encore faut-il avoir un système et un programme de gouvernement!

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Amusante histoire. — La *Daily Chronicle* raconte l'amusante histoire que voici :

Dernièrement, dans une maison de banque de province, le caissier constata, en arrivant le matin qu'il était tout à fait impossible d'ouvrir le coffre-fort. Grand émoi. On télégraphia d'urgence à Londres, au fabricant du coffre-fort, d'envoyer sur-le-champ un des meilleurs ouvriers. Celui-ci arriva dans l'après-midi, regarda d'un air nonchalant les clients de la banque qui attendaient sa venue avec impatience, et se mit au travail. Après deux secondes d'examen, il gonfla les joues, souffla énergiquement dans la serrure, et dit :

— Donnez-moi une épingle à cheveu !

On s'empressa de satisfaire à ce désir.

Notre homme recourba légèrement une des pointes de l'épingle, l'introduisit dans la serrure, en tira un petit tas de poussière agglomérée, prit la clef et... ouvrit tranquillement le coffre-fort.

Alors il présenta sa petite note : elle était de 500 francs. La banque paya saus murmurer.

Frontière dépeuplée. — Sauf le territoire de Belfort, tous les départements français touchant à la Suisse voient leur population diminuer.

De 1901 à 1906, la Haute-Savoie a perdu 3186 habitants, l'Ain 4660, le Jura 426 ; au total 8262 habitants, soit la population réunie du district de Rolle et de la ville de Grandson.

Ouvriers russes en Suisse. — Un certain nombre d'ouvriers russes et polonais sont occupés à Chaux-de-Fonds, au travail de la montre, dit le « Démocrate ». Deux ateliers sont même uniquement composés de sujets du tsar. Leur principale occupation consiste à démonter des montres à destination de la Russie. Dans les pourparlers qui ont lieu entre la Fédération des ouvriers horlogers et la Société des fabricants d'horlogerie, on s'est demandé si ces ouvriers russes et polonais ne pourraient pas, un beau jour s'en, retourner chez eux pour implanter tout ou partie de la fabrication horlogère.

Cette question, la Fédération des ouvriers horlogers l'a posée sans ambages aux ressortissants de Nicolas II. Ceux-ci ont affirmé qu'il leur serait impossible de rentrer en Russie sans encourir les rigueurs de la loi. Les choses en sont là.

La rose-caméléon. — Les Japonais furent toujours, on le sait, d'habiles horticulteurs. Nous leur devons les premiers chrysanthèmes, les plus beaux lis ; ils nous ont fait admirer dans des pots de laque, des arbres séculaires en miniature, des pins et autres conifères lilliputiens.

Ils vont maintenant, assure-t-on, nous montrer une rose à couleurs changeantes.

Ainsi, s'il faut en croire certaines revues, cette rose serait blanche à l'ombre, rouge à la lumière et, dans une pièce peu éclairée, passerait successivement du rose pâle au blanc mat pour devenir rouge pivoine au soleil.

Ce qu'on gagne au Théâtre. — On dit que M. Guitry, le vrai Coq de « Chantecler » touchera le respectable cachet de deux mille cinq cents francs par jour. Une paille !

La profession de comédien, qui vaut bien aujourd'hui celle d'auteur, donnait autrefois des gains dérisoires.

A la fin du règne de Louis XIV, le premier ténor de l'Opéra touchait six mille francs par an. L'acteur Villiers recevait de Richelieu une pension de trois mille francs.

Seuls, les sociétaires de la Comédie-Française, furent privilégiés. Dès la fondation, en 1680, ils recevaient chacun une dizaine de mille francs, ce qui constituait de forts appointements pour l'époque. Entre 1780 et 1789, la part moyenne fut de trente-cinq mille francs, à peu près celle d'aujourd'hui.

Les auteurs, il est vrai, ne faisaient pas tous fortune. Lesage ne tira que deux mille fr, de « Turcaret ». Racine reçut trois mille francs après « Andromaque ».

Jusqu'au milieu du 18e siècle aucune pièce ne rapporta dix mille francs à son auteur.

Voltaire et Crébillon aprochèrent de ce chiffre avec « Mérope » et « Catilina ». Beaumarchais, le premier atteignit de gros chiffres : en 1784, le « Mariage de Figaro » lui rapporta près de cent mille francs.

C'est peu de chose en effet auprès des millions des « Cyrano, l' « Aiglon » et autres œuvres à succès.

L'âge des souverains. — Comme on le sait, c'est mercredi 27 Janvier qu'ont été célébrés dans toute l'Allemagne les cinquante ans de l'empereur Guillaume.

Quels sont, parmi les souverains contemporains, ceux qui ont doublé le cap de la cinquantaine ? Par rang d'âge, nous comptons François-Joseph Ier, 79 ans ; Léopold II 74 ; Charles de Roumanie 70 ; Edouard VII 68 ; Abdul-Hamid et Ménélick 65 ; Georges Ier de Grèce 64 ; Mutsu Hito 57 ; Chulalalongkorn 56 ; Gustave V et Théodore Roosvelte 51 ans.

Dans la seconde catégorie doivent être rangés Ferdinand de Bulgarie 48 ans : Victor-Emmanuel III et Nicolas II, 40 ; Haakon VII et Mohamed Ali Mirza, shah de Perse, 37 ; Moulai-Hafid 36 ; la reine de Hollande, Wilhelmine 29 ; Alphonse XIII 23 et Manuel de Portugal 20 ans.

Simple réflexion. — Certaines oreilles sont ouvertes aux médisances comme les égouts aux ruisseaux.

Curiosité. — Les poissons, faits pour vivre dans des eaux profondes où ne parviennent pas les rayons du soleil, sont de couleur sombre, tandis que ceux qui habitent des eaux limpides et bien éclairées sont couverts d'écailles brillantes. C'est un fait curieux à remarquer.

Pensée. — Examine si ce que tu promets est juste et t'est possible car la promesse est une dette.

Mot de la fin. — Voyons, ma chère fille, ton mari est excellent. Pourquoi le fais-tu mettre si souvent en colère ?

— C'est que, chaque fois, il me rapporte un cadeau pour faire la paix.

Grains de bon sens

Pourquoi la terre tremble

Nos lecteurs (ceux du moins qui n'ont pas le loisir de s'instruire auprès de savantes revues) accepteront volontiers, nous n'en doutons pas, cette *causerie scientifique.*

Nombreux sont les esprits que ce problème : *les tremblements de terre*, passionne au plus haut point, par son mystère, par ses conséquences désastreuses hélas ! et menaçantes.

Mais, nous parlons aux simples, aux jeunes, qui forment le gros chiffre de nos lecteurs.

Voici les dernières données de la science sur ce point. — Car il ne faudrait pas accepter cette causerie, sous prétexte que *c'est imprimé*, comme parole d'Evangile. La science cherche, fait des suppositions et s'arrête à celle qui concorde le mieux avec les faits.

Autrefois, il n'y a pas longtemps, on croyait que les tremblements de terre étaient causés par un courant de feu venant des profondeurs de la terre et cherchant une issue. En vérité, les volcans sont presque toujours en éruption quand la terre tremble.

Mais cette théorie est aujourd'hui abandonnée. Elle n'explique pas les phénomènes, elle manque de preuves.

Voici *la nouvelle théorie* :

Qu'on se représente la terre comme une sphère, autrefois liquide ou en fusion, et qui, en se refroidissant par degrés, s'est couverte d'une croûte solide.

Cette surface n'est pas unie, tant s'en faut ; voyez les montagnes. C'est que le travail de refroidissement se continuant vers le centre, la masse intérieure diminue de volume, *la croûte terrestre s'affaisse et se plisse à certains endroits* ; voilà ce qui a formé les chaînes de montagnes. Il y a beau temps de cela.

Mais les tremblements de terre ? S'expliquent de la même façon.

Le noyau intérieur de notre globe se refroidit, avons-nous dit, et par conséquent diminue de volume. *L'écorce terrestre*, ça et là, n'est plus appuyée sur une masse qui la soutient ; elle est suspendue et *forme comme une voûte*, qui un jour s'effondre, comme à Messine, et sur une longueur qui atteint de nombreux kilomètres.

Et pourtant, les *volcans* voisins ont redoublé d'activité ? — On s'explique très bien que ces terribles soupapes donnent issue à l'immense masse d'air refoulée par la chûte de l'écorce terrestre ; pierres et cendres brûlantes sont ainsi rejetées par le cratère.

Si l'on demande maintenant *pourquoi certaines régions* sont plus particulièrement éprouvées, la science répond qu'en ces régions la croûte terrestre est moins épaisse (5 ou 6 kilomètres.)

Voilà ce que nous savons des tremblements de terre.

Sommes-nous menacés dans nos contrées ? C'est là, une question bien angoissante à laquelle les savants ne peuvent répondre. Ils vous diront qu'ici il y a *moins* de danger que là. Mais ce *moins* peut-il nous tranquilliser ? En résumé, *nous vivons sur un sol mobile*, nous sommes à la merci des éléments. — Bien fou est l'orgueilleux qui provoque Dieu par ses blasphèmes et son impiété. Le vrai chrétien vit en paix avec son Dieu ; lui seul n'a rien à redouter de ces terribles catastrophes. Il est toujours prêt à rendre ses comptes.

S. B.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Conflit des Balkans

LA RÉPONSE SERBE.

Le conflit des Balkans offre cette particularité, d'ailleurs énervante, que, depuis qu'il dure, l'Europe est dans une perpétuelle attente. Dès qu'un fait attendu s'est produit, on en attend un autre, le précédent n'ayant amené aucun changement dans la situation. C'est ainsi depuis des mois.

Il y a huit jours, on attendait la réponse de la Serbie à la Russie, et avant-hier encore on avait la plus grande impatience de connaître la note serbe aux puissances. Ce dernier événement a eu lieu, la note serbe est simple et claire ; comme on l'avait annoncé, elle accepte les conseils des puissances, remet sa cause entre leurs mains et renonce à toute compensation territoriale, politique ou économique.

Il semble que tout le monde devrait être satisfait et que l'Autriche n'aurait plus qu'à entrer en négociations avec la Serbie pour régler les rapports commerciaux des deux nations, et à offrir aux autres puissances de fixer la réunion de la conférence pour chercher la solution des questions politiques.

Eh bien, non. Ce serait trop simple.

La note de la Serbie ne suffit pas à l'Autriche ; celle-ci attend, pour faire connaître ses intentions, d'avoir reçu une réponse particulière de la Serbie sur l'offre qu'elle lui a faite récemment d'entrer en relations. La Serbie vient de faire savoir à tout le monde qu'elle ne demandait pas mieux, mais l'Autriche ne comprendra que quand la Serbie aura répété pour elle toute seule son acceptation.

On s'étonnerait de cette attitude, si on ne savait que, derrière la Serbie, c'est la Russie que l'Autriche vise et veut blesser en feignant d'ignorer le résultat d'une initiative prise par sa rivale.

Mais la Russie n'a pas agi seule. Elle a fait approuver par la France, l'Angleterre et l'Italie, les conseils qu'elle a donnés à la Serbie. Ces puissances ne toléreront pas qu'on aille trop loin dans les tracasseries qui s'adressent à leur alliée ou amie. Le baron d'Ærenthal, lui, compte sur l'appui de l'Allemagne. Il semble pourtant qu'il agirait prudemment en ne poussant pas trop loin un bluff qui pourrait tourner mal. La Serbie accepte de négocier avec l'Autriche et les puissances donnent à cette dernière le moyen de faire réunir une conférence qui ratifiera un acte, après tout irrégulier de sa part : qu'elle en profite ce sera le plus sûr et le mieux.

J. CLER.

Nouvelles Etrangères

La Mauritanie se soulève

3000 Maures marchent sur Podor

Les passagers du paquebot *Afrique* apportent de mauvaises nouvelles de la Mauritanie. Ils affirment que la colonne de l'Adrar est en fort mauvaise posture. Le colonel Gouraud, qui la commande, a dû se replier vers le fleuve Sénégal, après avoir eu plusieurs fois à soutenir le choc des Maures dissidents.

Dans leurs rencontres avec ces adversaires, les troupes de France auraient subi des pertes qui auraient singulièrement éclairci leurs rangs. Deux de leurs mitrailleuses sont tombées aux mains des Maures et l'on craint qu'ils ne tardent à s'en servir contre elles, 60,000 fr. en espèces auraient été pris aussi par les nomades mauritaniens.

A quinze kilomètres de Podor, on signale un parti de 3000 Maures, dont 250 armés de fusils à tir rapide. Cette troupe serait commandée par le neveu d'El Moktar. Des Marocains sont venus en assez grand nombre grossir les rangs des Maures.

Les Maures s'emparent de tous les chalands de ravitaillement qui sillonnent le Sénégal. Dernièrement sur l'une de ces embarcations, trois gardes indigènes furent tués, non loin de Boghté, à huit jours de cette ville. Une colonne, sous le commandement du sergent Allat, a été attaquée et son chef tué. Un sergent indigène a dirigé l'attaque contre les Maures, et est parvenu à les faire battre en retraite.

Enfin, les Maures bouchent tous les puits qu'ils rencontrent sur leur passage et le bruit court qu'un adjudant et trente tirailleurs seraient morts de soif.

L'enseignement du français en Alsace-Lorraine. — Comme lors du séjour du professeur Frédéric Asmus chez Mme Baudoche, à Metz, la Délégation de l'Alsace-Lorraine s'occupe en ce moment de la question de l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires d'Alsace-Lorraine. La presque unanimité des députés est d'avis que cet enseignement répond à une indiscutable nécessité ; le gouvernement, lui, estime que son introduction ne ferait que surcharger inutilement le programme scolaire. Nous ne pouvons entrer dans le détail de cette discussion. Plusieurs orateurs ont prouvé que les vieux Allemands eux-mêmes demandent que leurs enfants apprennent le français et ont insisté sur le point que, dans un pays de langue mixte, et en particulier dans les contrées industrielles de la Lorraine, la connaissance de la langue française est une nécessité, non pour des raisons politiques, mais dans un intérêt commercial.

Ce que veulent les Alsaciens-Lorrains, a dit en particulier M. Wetterlé, c'est conserver intact leur patrimoine, dont la langue française fait partie. Il est insensé de prétendre que la double culture est inférieure à une seule. Est-ce que nos ambassadeurs, nos diplomates, nos professeurs d'université, notre secrétaire d'Etat même sont des êtres notoirement inférieurs pour la seule raison qu'ils connaissent le français et l'allemand ? Connaître une langue, c'est bien ; en connaître deux, c'est mieux ; en connaître trois, c'est encore mieux. Nous ne voulons pas faire de concurrence déloyale à l'enseignement de l'allemand ; mais nous ne voulons pas non plus la disparition de la langue française, qui est une partie sacrée de notre patrimoine.

M. Zorn de Bulach a répondu qu'il est matériellement impossible d'introduire de façon générale l'enseignement du français dans les écoles d'abord, parce que le personnel enseignant nécessaire fait défaut, ensuite parce qu'il n'est est pas reconnu que les enfants du peuple ait besoin de la langue française. Il estime que ce serait rendre un mauvais service aux élèves des écoles primaires que d'introduire l'enseignement du français d'une manière générale.

Le conflit Caillaux-Picard réglé. — En France, les ministres se sont réunis samedi après-midi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les ministres des finances et de la marine, MM. Caillaux et Picard, ont fait part au Conseil de l'accord intervenu entre eux sur les bases suivantes :

Pour tenir l'engagement pris devant la Chambre, le ministre de la marine soumettra au Parlement l'inventaire de la marine, où il indiquera les garanties qu'il offre pour le bon emploi des deniers publics et présentera le tableau des efforts qu'il y aura lieu de faire pour l'utilisation du matériel naval français. Un mémoire sera adjoint à titre d'annexe au projet de loi ouvrant un crédit supplémentaire pour une somme de 30 millions applicable à l'exercice 1909.

Lorsque le crédit en question aura été voté par le Parlement, le ministre des finances ajoutera au crédit à ouvrir au ministère de la marine une nouvelle somme de 30 millions.

La dépense totale prévue pour la mise en état du matériel naval s'élève à environ 190 millions, et sera répartie sur six exercices.

Le vote des femmes en Danemark. — Dans les élections municipales de vendredi, auxquelles prenaient part pour la première fois des femmes, 20 socialistes, dont deux femmes ; 5 radicaux, dont deux femmes ; 16 candidats de la droite, dont deux femmes, ainsi qu'un candidat féminin indépendant, ont été élus. Le scrutin a été fréquenté par le 68 o/o des électeurs.

La guerre entre le Nicaragua et le Salvador — Un télégramme privé confirme qu'un combat naval a eu lieu mardi entre trois canonnières nicaraguayennes et la canonnière salvadorienne « Présidente ». Un obus bien dirigé de cette dernière désempara la « Momotembo » au début du combat. Le « Présidente » se retira ensuite et, quelque temps après, la « Momotembo » ayant réparé ses avaries, se mit à la poursuite du « Présidente ». On croit qu'un nouvel engagement a eu lieu jeudi ou vendredi.

Nouvelles Suisses

La conférence du Gothard. — Le Conseil fédéral a désigné, dans sa séance de vendredi, ses délégués pour la conférence internationale pour le rachat du Gothard, qui se réunira à Berne le 24 mars. La Confédération sera représentée par MM Forrer, conseiller fédéral, qui dirigera les débats ; Weissenbach, président de la direction générale des C. F. F. ; Dinkelmann, directeur de la section administrative du Département fédéral des chemins de fer, et Hurter, fonctionnaire des tarifs de la Compagnie du Gothard.

L'Italie sera représentée par son ministre à Berne, marquis Cusani-Confalonieri ; le commandeur Crosa, de la direction des chemins de fer de l'Etat Italien, membre de la commission du Simplon, et le commandeur Vietri, chef de section au ministère italien des travaux publics.

L'Allemagne a désigné comme délégués MM. de Bülow, ministre à Berne ; Wackerzapp, président de la direction générale des chemins de fer de l'empire, à Strasbourg, et Goetsch, conseiller rapporteur à la section commerciale de l'office des affaires étrangères, à Berlin.

Incident au Grand Conseil de Genève. — Le Grand Conseil a eu samedi matin une séance extraordinaire agitée à l'occasion de la discussion des crédits supplémentaires pour la police.

Il a été question des dossiers secrets de la police de sûreté.

Une conversation des plus vives s'est engagée entre MM. les conseillers d'Etat Maunoir et Fazy.

Bientôt le bruit a été tel que le président, M. Lachenal, a dû suspendre la séance jusqu'à 11 h. 1/2.

Dans la salle on prétend avoir entendu les deux membres du gouvernement échanger des paroles violentes.

M. Maunoir a donné sa démission.

Mort du P. Bernhard. — A Ingenbohl, près de Lucerne, est mort à l'âge de 72 ans, le P. Bernhard Christen, d'Andermatt, archevêque et ex-général des capucins, religieux de très grand mérite.

Le monopole des blés

La question du monopole des céréales entre dans une phase nouvelle, celle de l'étude des projets de réalisation. On sait que M. Milliet, directeur de la régie des alcools, en a préparé deux, dont l'un ajouterait le monopole de la farine à celui du blé. La Confédération achèterait chaque année ses approvisionnements de blé au meilleur prix et selon les besoins de la consommation, majorés de façon à avoir toujours disponible un stock de 1.250.000 quintaux. Au début de chaque année comptable, et se basant sur les conditions du marché, elle fixerait le prix de vente en y ajoutant une petite somme par cent kilos pour permettre la constitution d'un fonds de réserve. Les meuniers se fourniraient soit auprès d'elle, soit auprès des cultivateurs indigènes et paieraient à l'une et aux autres le même prix. Cependant, comme le blé indigène offre un rendement inférieur, le fonds de réserve servirait, entre autres, à payer aux meuniers une indemnité de compensation. La culture du blé ne souffrirait ainsi pas de la concurrence de la régie. Les meuniers moudraient le blé et vendraient leur farine à leur convenance. Il semble toutefois que l'on craigne des possibilités de spéculation dont le consommateur risquerait de faire les frais. Si tel devait être le cas, le monopole de la farine pourrait s'ajouter à celui du blé, et la Confédération, meunière peut-être en même temps que commerçante en blés, fixerait le prix de vente de la farine comme celui du blé. Cette fixation réglerait le montant du bénéfice du meunier particulier.

Tels sont ces projets dégagés de toutes les considérations et de tous les détails qui en compliquent le mécanisme. La commission des experts techniciens, meuniers, négociants, boulangers et agriculteurs en a commencé l'examen. Espérons que d'ici à la terminaison de son travail, le conflit avec l'Allemagne aura trouvé une solution acceptable, qui affranchira l'étude du monopole de toute préoccupation étrangère à son objet. S'il en est ainsi, il est fort probable que l'entreprise restera longtemps à l'état théorique.

La chasse au sanglier. — On avait constaté depuis l'automne dernier la présence de sangliers sur les flancs de l'Irchel, Zurich, sans cependant pouvoir rencontrer un seul de ces pachydermes. La semaine dernière, des chasseurs avaient déjà parcouru pendant quatre jours les forêts et champs du voisinage sans résultat.

Une nouvelle battue organisée samedi a eu plus de succès. Toute la journée s'était écoulée en courses vaines, lorsque le soir, dans les buissons, une grosse laie fut découverte. Malgré une balle bien dirigée, l'animal s'enfuit dans la direction de la Thur, manifestant l'intention de traverser la rivière à la nage. Une volée de nouvelles balles mirent cependant fin à l'existence de ce monstre qui ne pesait pas moins de cent soixante-dix livres. Les heureux nemrods avaient encore atteint une autre bête, le mâle sans doute, mais celle-ci profitant de l'obscurité, réussit à disparaître dans un fourré.

La prime habituelle de trente francs a été remise aux chasseurs.

Les ventes-liquidations à Berne. — Les ventes-liquidations prennent à Berne un développement toujours plus grand. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'écouler à prix réduits des marchandises démodées ou défraîchies restées en magasins. Certains spéculateurs font de la liquidation un commerce proprement dit. Leur opération consiste à amasser des fonds de boutiques venus de tous les coins du monde et à leurrer le public en leur faisant accroire que ces marchandises sont vendues bien au-dessous de leur valeur. Tout le monde y court ; le marchand fait de magnifiques affaires, parce que les soi-disant prix réduits lui laissent de beaux bénéfices et les magasins honnêtes sont délaissés. Les ventes-liquidations causent au commerce de Berne, assure-t-on, un dommage énorme.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat.

Pour la Bâtiaz.

Mme Louise Pasche née Cretton est nommée tenancière du débit de sels de la Bâtiaz.

Ecoles normales.

Le Conseil d'Etat approuve les modifications proposées par le Département de l'Instruction publique au règlement concernant les écoles normales.

Exposition.

Il est alloué un subside de fr. 150 au Comité de l'Exposition suisse de l'industrie à domicile en vue de l'exposition qui aura lieu en 1909 à Zurich.

Pour Nax.

M. Jean Auzevui, à Evolène, est nommé président du Comité de secours pour les sinistrés de Nax et de Vernamiège en remplacement de M. le Curé de la paroisse, démissionnaire.

Martigny Orsières.

Le Conseil d'Etat approuve la lettre au Département fédéral des chemins de fer concernant le projet de raccordement de la ligne Martigny-Orsières à la gare de Martigny C. F. F., ainsi que sur le projet de croisement avec la route cantonale St-Gingolph-Sion au km. 0 66 projets présentés par la Cie Martigny-Orsières.

Pont de Granges.

Il est porté un arrêté visant l'échelle de répartition des frais d'entretien du pont de Granges sur le Rhône, entre l'Etat et les communes de Granges et de Grône.

Emprunts.

Sont approuvés les actes d'emprunt ci-après :

1. de fr. 60,000, de la commune d'Ayer auprès de la Caisse hypothécaire et d'épargne du Canton, en vue de la construction de la nouvelle route et de l'établissement d'hydrants ;

2. de fr. 40,000, de la commune de Grône auprès du même établissement, en vue de l'établissement d'une canalisation d'eau et d'hydrants.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

30

L'AIEULE MURÉE

par X...

X

LUCRÈCE CHEZ BRUTUS

— Qu'il n'y avait dans les souterrains du château, ni chambre funèbre, ni morte, ni trésor, et que Brutus Bonin était un bavard et un menteur...

Eh bien ! écoutez-moi, Prosper Rémandier, écoutez-moi, Lucrèce :

Le trésor existe et la dernière Dame d'Albères, endormie sur son lit de parade, le garde toujours. Votre aïeul, Prosper Gracchus — pouvez-vous l'ignorer ? — a passé sa vie à le chercher. Il a convoité cet or jusqu'à l'idée fixe, jusqu'à la folie, et il est mort mystérieusement — au moment de l'atteindre peut-être — frappé par la malédiction de la Dame d'Albères. Cette malédiction de ceux de l'autre monde qui passe plusieurs générations sentez-vous ce qu'elle pèse, Lucrèce, vous qui la portez dans vos membres noués, dans votre corps difforme ?

— Lâche insulteur de femme ! gronda Rémandier avec un geste de menace.

— Je n'insulte pas, répondit Bonin, je constate, et je tâche de vous faire comprendre pourquoi ni or, ni argent, ni fallacieuses promesses ne m'ont jamais fait dire et ne m'arracheront jamais un mot pouvant mettre des usurpateurs du bien d'autrui tels que vous, sur la trace de ce trésor, gardé pour ses seuls héritiers par la marquise morte.

Rémandier eut un rire sarcastique.

--- Le voilà donc, le fameux Jacobin, le faux révolutionnaire qui pense et qui parle toujours comme un valet d'aristocrate qu'il a été et qu'il est demeuré par le cœur, en dépit de ses affectations de civisme !

--- Misérable ! s'écria le vieillard se dressant soudain sur son lit dans un soulèvement de colère et foudroyant de son mépris l'éléguant banquier désarçonné par cette apostrophe virulente, oses-tu bien, toi, descendant de voleur et homme d'une probité louche venir m'insulter, moi qui suis toujours demeuré scrupuleusement honnête !

Si, à l'heure du grand mouvement populaire qui allait renverser tout l'ancien ordre des choses, je me suis fait républicain et révolutionnaire, jacobin comme ils disent par ici c'est parce que mes convictions étaient telles, parce que je croyais sincèrement que de ce bouleversement qui allait anéantir tout le passé, sortirait une organisation sociale meilleure. Tandis que d'autres, comme votre aïeul Gracchus, ne cherchaient dans la Révolution que l'occasion de s'emparer des biens des nobles, moi j'y voyais le relèvement des petits comme moi dont je me sentais solidaire, jusqu'au niveau de ces privilégiés qui jusque-là nous avaient foulés sous leur talon.

Mais il y avait beaucoup d'illusions en ces pensées, dit le vieillard, son irritation déjà tombée, en secouant la tête... L'aristocratie de l'argent, au lieu de de l'aristocratie de naissance, les Rémandier à la place des anciens marquis d'Albères... et le vieux patriote seul est pauvre, alors que les petits-fils de l'usurpateur et du pillard sont les seigneurs du jour, triste résultat des grandes luttes et des grands rêves.

Cependant Lucrèce s'était levée du siège où nous l'avons vue choir tout à l'heure. Elle s'avançait de nouveau vers le lit s'appuyant de la main gauche sur sa canne d'infirme, la main droite cachée sous son manteau.

— Ah ! çà, Brutus Bonin, dit-elle avec hauteur, je trouve que vous abusez trop de notre patience. Heureusement pour vous nous méprisons, mon frère et moi, les divagations d'un vieillard malade. Tout ce verbiage, d'ailleurs a pour but de ne pas nous avouer qu vous ignorez l'endroit où est le trésor parce que les domestiques de la marquise, qui se méfiaient de vous, vous y ont conduit les yeux bandés ..

— C'est vrai, dit Bonin, on m'a bandé les yeux pendant une partie du chemin, mais on me les a découverts ensuite... J'ai vu la chambre, j'ai vu la morte, j'ai vu les coffres. J'ai aidé à murer la porte. Je pourrais donc des indices ; je ne le ferai jamais !

--- Tu vas le faire tout de suite ou tu va mourir ! s'écria Lucrèce, tirant brusquement de dessous les plis de sa mante sa main droite armée d'un pistolet dont elle mit le canon sur la gorge de Brutus.

Au même moment, on entendit un bruit de verre cassé, de fragments de vitre tombant sur le sol, tandis que du dehors une voix criait :

— Arrêtez, assassins !

Il y eut de la stupeur chez la sœur et le frère, et Lucrèce releva vivement le mignon pistolet incrusté d'argent dont le vieillard avait déjà senti le froid à sa poitrine.

Quoi donc ! la scène nocturne avait eu un témoin ! quelqu'un avait écouté leurs paroles ! des yeux curieux et hostiles venaient de surprendre le moyen tragique employé par la sœur du banquier pour faire parler celui qui s'obstinait à se taire !

Ils se regardèrent tous les deux pendant un instant, désemparés, se demandant ce qu'il fallait faire.

Le vieux Brutus était courageux et conservait quelque chose de sa vigueur ancienne. Il profita de cette minute rapide, saisit le poignet de Lucrèce et le lui tordit, lui arrachant l'arme. Puis, à son tour, il braqua le pistolet sur ses deux agresseurs.

-- Maintenant, leur dit-il, énergique et calme, vous allez sortir de chez moi, à l'instant où je tire.

Ils reculèrent vers la porte, Rémandier trop troublé pour jeter à Brutus une menace ou un sarcasme, Lucrèce pleurant de colère et de honte sur l'insuccès de sa tentative.

Dehors, la nuit était noire et embrumée. Le cheval de prix, attaché à un arbre, frappait du pied avec impatience et tremblait de froid. Rémandier, après avoir installé sa sœur qu'une crise nerveuse secouait, fit le tour de la maison pour essayer de découvrir le mystérieux témoin qui les avait surpris.

(A suivre)

AVIS. — En raison de la fête de St-Joseph, le « Nouvelliste » ne paraîtra que deux fois cette semaine. Prochain Numéro : vendredi.

1er PÈLERINAGE DIOCÉSAIN
à
Notre-Dame de Lourdes
des diocèses de Sion et de Lausanne - Genève
du 5 au 13 mai 1909

Avec l'approbation et les encouragements de Nos Rmes Evêques, l'année 1908 a vu la création de l'«Organisation diocésaine des pèlerinages à Notre - Dame de Lourdes ». Cette œuvre est consacrée à la gloire de Notre-Seigneur et de sa Mère Immaculée ; elle tend surtout au profit des pèlerins.

L'Evêque de Tarbes et le Supérieur des Chapelains de Lourdes ont pris connaissance, avec une vive satisfaction, de cette institution, placée sous le patronage et la direction des Evêques, et offerte comme un hommage de piété filiale à N.-D. de Lourdes à l'occasion du glorieux Jubilé des Apparitions.

Le pèlerinage aura lieu du 5 au 13 mai 1909.

A l'aller, les pèlerins s'arrêteront à *Ars* à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort du Bienheureux curé et y resteront jusqu'au matin du 6 mai. Ils auront l'avantage d'assister au sacrifice de la messe et de communier dans cette église, témoin de la vie merveilleuse du saint prêtre. De là, ils partiront directement sur Lourdes où ils arriveront le matin du 7 mai.

Les pèlerins quitteront Lourdes le matin du 12 mai pour arriver à Genève le lendemain et assez tôt pour pouvoir célébrer et communier.

Il serait à souhaiter de voir à ce pèlerinage des membres des diverses classes de la société. La présence de quelques docteurs en médecine serait particulièrement opportune. Ils pourraient suivre les malades à Lourdes et, en cours de route, parler de Lourdes avec plus d'autorité. Il est vrai que le pèlerinage national français du 19 au 23 août, serait pour eux le plus instructif.

Les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 4 avril. Dès le principe, tout pèlerin déclarera s'il s'offre à ses frais à être chantre, brancardier, infirmier, hospitalisé ; s'il sollicite de la direction pension ou une carte pour les piscines et la procession du Très Saint Sacrement. Une demande n'a de valeur que si elle est accompagnée du prix du billet de chemin de fer et, selon le cas, le prix de la pension ou de l'hospitalisation.

A partir du 4 avril, les demandes seront prises en considération dans le cas seulement où des personnes inscrites se verraient dans l'impossibilité de prendre part au pèlerinage et pour remplacer ces personnes. Les billets non utilisables seront remboursés, s'ils sont remis à M. Jos. Comte, négt. à Fribourg ou à M. le Curé de Remaufens, au plus tard la veille du départ. Dès lors, l'inscription faite de bonne heure n'offre pas d'inconvénient aux pèlerins et procure de sérieux avantages au Comité. Qu'on daigne se hâter !

Les malades ou infirmes qui désirent être hospitalisés, payent 20 fr. en sus du billet de chemin de fer. Des réductions seront accordées aux malades pauvres. Nous serons heureux d'encourager la présence de nombreux brancardiers ; aux moins favorisés de la fortune qui en feront la demande, nous payerons à Lourdes la pension commune aux brancardiers Les premiers inscrits seront les favorisés.

Les inscriptions seront reçues par **M. Andereggen, rév. Curé de Champéry**.

A partir du 4 avril, les demandes d'inscription devront être adressées exclusivement ou à M. Joseph Comte à Fribourg ou à M. le Curé de Remaufens. Quelques jours avant le départ, les pèlerins recevront le manuel, l'insigne, les billets et l'horaire du pèlerinage.

Gares d'où partent les billets de pèlerinage et prix de ces billets :

De	IIe	IIIe	De	IIe	IIIe
Brigue	80.70	55.05	St Maurice	74.80	50.70
Loèche	79.15	54.05	Aigle	74 85	50.80
Sion	77.10	52 40	Vevey	72.85	49.40
Martigny	75.60	51.30	Lausanne	71.80	48.50

Il est tenu compte, dans ces prix, du détour imposé par le pèlerinage d'Ars.

Le Comité valaisan des Pèlerinages.

P.-S. — Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à avertir les lecteurs que le pèlerinage qui aura lieu du 5 au 12 mai est le seul dont s'occupe le Comité susdit.

Le vice-juge de Port-Valais

(*Séance du 11 Mars 1909*)

A comparu devant nous — en notre local ordinaire à Port-Valais — le citoyen Laurent Zufferey, petit curé de campagne, fougueux politique et révolutionneur du pays, lequel expose comme suit sa défense contre les attaques du Pseudo-Bêcheur des bords du lac :

Il n'y a pas à se faire illusion, le malheur est là terrible et cruel. Il est impossible de le conjurer! Ami lecteur, ayez pitié de moi, accordez-moi un petit mot de consolation dans ma détresse. Vraiment, j'ai joué du malheur quand j'ai accepté l'éphémère gloriole de vice-juge à Port-Valais. Voyez comment le Bêcheur, noble et loyal correspondant du *Confédéré,* m'écrase sous le pilon de sa logique et, surtout, de son incroyable délicatesse! Bref il faut rendre les armes! Je supplie cependant le galant adversaire de ne pas être plus cruel que le légendaire Cavemo, et je lui demande la permission de lui faire connaître les réflexions que me suggère son magistral article.

Avant tout soyez sans souci de l'avenir. Lorsque nos arrière-neveux écriront notre histoire, ils n'auront rien de la science qui vous distingue. Ils se contenteront tout simplement de faire trois chapitres du sublime fait de notre époque. Dans le premier ils classeront le fait que le curé de Port-Valais a été nommé vice-juge de sa paroisse par 62 électeurs poussés par un groupe de votre acabit. Ils ajouteront que ce fait de petite mentalité a été rendu public par un mal avisé, le Bêcheur peut-être, qui a manqué une bonne occasion de se taire. Dans le second chapitre sera la lettre que j'ai signée et qui est écrite d'après le style de l'attaque. Enfin, le troisième chapitre comprendra votre pamphlet intitulé une équipée et couvert du pseudonyme le Bêcheur. Pour le coup, c'est vous qui aurez les honneurs de l'attention. Le texte portera le jugement que voici : Le curé vice-juge est un honnête homme ; il a signé sa lettre ; il s'est donc battu à armes franches. Le Bêcheur au contraire, est un lâche et poltron qui n'a osé lancer ses insinuations que sous le voile de l'anonymat !

Vous ne devez pas ignorer que la note dominante d'un correspondant honnête est la logique dans son raisonnement et le discernement dans le choix de ses arguments. Agir autrement, ce serait faire preuve ou de folie ou de mauvaise foi — ou des deux à la fois. Serait-ce votre cas ? En lisant votre lettre on serait tout au moins tenté de le croire.

Le but de celle-ci ne peut être que celui de justifier, ou d'atténuer un fait qui ne vous honore pas et d'infirmer ma lettre parue dans le *Nouvelliste.* Aucune de vos raisons ne porte juste. Ah ! saucier du mauvais temps, l'air de la ville ne vous a guère donné de raison. En admettant que je sois le dernier des citoyens, cela n'infirme ni ma lettre ni ne justifie le fait en question ; cela ne prouve même pas que vous êtes le premier des citoyens. Tout votre attirail ne sert qu'à vous faire connaître à votre valeur. Dès lors, que penser de vos insinuations malveillantes à mon adresse personnelle ? Si je voulais vous imiter, quel chapitre je pourrais vous corser ? Soyez sans inquiétude, je me respecte comme tous les petits curés de la campagne. Dès lors, vos grands mots de curé politique, missionnaire ambulant, petit curé, prélat et Cie, la mise en scène de tous les curés du pays prouve juste le contraire de ce que vous voulez établir. C'est du réchauffé. Tout ce bibelot fait ricochet et vous souffle à l'oreille : mal penser, mal dire et mal faire, c'est en trois mots votre portrait.

Vous avez raison de nous parler de l'histoire des premiers chrétiens. Leur vie n'a cependant rien de commun avec la vôtre, car tous fréquentaient les sacrements et assistaient aux offices Cette même histoire nous dit que les tout premiers chrétiens ont eu pour curé un tout petit de la campagne, du hameau de Nazareth. Or ce petit du charpentier n'a pas eu la chance malgré ses perfections divines, de plaire aux citadins de Jérusalem. Ils l'ont crucifié sur le vain prétexte qu'il révolutionnait la cité, le peuple, en d'autres termes, expression moderne, qu'il faisait de la politique. Ces citadins-là suivaient le Christ plus ou moins partout où il allait prêcher, tout comme vous qui me suivez à Vionnaz, à Monthey et ailleurs. Comme ils doivent jubiler dans leurs cendres en voyant qu'ils ont laissé un arrière-petit-fils tel que vous. Or, mon cher Bêcheur, savez-vous comment le Christ a qualifié ses contrôleurs, de scribes, de pharisiens, d'hypocrites et de sépulcres blanchis. Comme je ne vous connais pas, je vous laisse choisir l'épithète qui vous convient !

Je n'ai pas eu la chance comme vous de naître dans une ville où l'on se forme l'intelligence d'une manière si surprenante. C'est pour cette raison que je resterai petit curé de campagne. La chance m'arrive maintenant ; votre voisinage va me donner du relief du *chic* Je sens déjà que votre cadeau de vice-juge me fait du bien. Voyez comme je raisonne mieux. Je comprends toute la profondeur du principal argument de votre lettre. Il faut que je vous le rappelle pour vous rendre justice. Le voici tout frais ; il est de vous. Dans votre lettre vous dites: l'attention de nos arrière petits neveux sera longtemps retenue par la mâle figure du Curé de Port-Valais. C'est en règle c'est parfait. Seulement pour compléter le tableau vous avez oublié de nous dire où ces mêmes arrière-neveux pourront se cacher sûrement quand ils rencontreront la vôtre.

A bon entendeur, salut !

ZUFFEREY, vice-juge.

Derniers échos

Plus rare qu'un corbeau blanc. Le *Confédéré* donne à cette expression, bien populaire en Valais, un sens négatif complet. C'est se contredire, attendu que notre confrère ne cesse de crier aux ravages politiques des *corbeaux blancs*, chez nous, surtout en temps d'élection. Ils existent donc ?

Les Fonctionnaires radicaux. Le *Confédéré* prétend que nous demandons la mise sur le chemin de tous les fonctionnaires radicaux. C'est faux. Nous avons, au contraire, réprouvé tout ce qui sent la vengeance. C'est au système de concession que nous nous en prenons, précisément à celui que le *Confédéré* et ses amis ont condamné à Saxon, et nous sollicitons du gouvernement au moins le même traitement pour les amis que pour les ennemis, pour ceux qui soutiennent que pour ceux qui mordent !

L'idée des Cercles. — Un correspondant du *Confédéré* réclame pour le parti radical l'idée des cercles électoraux, dès 1852, c'est très vrai. Le parti radical se sentait aux abois, et, n'osant plus défendre par les carabines l'accès des conservateurs aux urnes, il voulut, avant sa chute, s'assurer un maximum de représentants au moyen des Cercles. Il eut même une grosse déception en voyant que les conservateurs de Monthey entendaient, eux aussi, bénéficier de la loi. On voit qu'il ne suffit pas de prendre un fait de l'histoire. L'essentiel est de le compléter.

Monthey — (*Corr*) — Les journaux avaient annoncé dernièrement la perte, à Monthey, d'une valeur de mille francs en deux billets de cinq cents frs.

Cette valeur a été trouvée grâce à l'habileté de notre caporal de gendarmerie M. Eyer qui a su obtenir un aveu de la personne entre les mains de laquelle la valeur était tombée.

La propriétaire est ainsi rentrée en possession de son argent et elle a remis à qui de droit la récompense méritée.

Monthey — Les cours de taille de la vigne, donnés par la Société d'Agriculture de Monthey, auront lieu, Jeudi et Samedi, 18 et 20 Mars.

Réunion sur la Promenade à 8 h.

Des bords de la Dranse — En ce temps-là une étoile descendit de la montagne et vint se fixer dans notre village. Pâle d'abord, elle ne tarda pas à devenir d'un rouge écarlate. Aussi le *comité-lumière local* s'empressa-t-il d'en faire son idole et de l'élever aux nobles fonctions de député suppléant, en attendant mieux.

Réjouissez-vous donc, braves ménagères, vos si légitimes revendications seront enfin entendues en haut lieu et vous aurez bientôt une eau fraîche et pure pour préparer votre café.

Une ère de progrès va commencer pour notre commune.

Tant mieux

St-Maurice. — M. Vuadens, surveillant aux C. F. F., a remis à la Commission de bienfaisance de St-Maurice, la somme de 20 fr. pour les pauvres de la localité, en souvenir de sa femme décédée. Ce trait de générosité mérite d'être signalé et nous adressons à M. Vuadens nos meilleurs remerciements.

Taupier de malheur — Les prophètes du temps sont légion. Ils se contredisent si bien les uns les autres que le ciel ne peut faire autrement que de leur donner raison par ci par là, en alternant bien entendu. Quand la prédiction de l'un est fausse, celle de l'autre est juste, à moins qu'ils n'aient tous tort, ce qui arrive assez souvent.

Le taupier d'Olten adresse aux «Basler Nachrichten » la missive suivante : « Votre journal, du 29 janvier 1909 a donné mes prévisions sur le temps ; celle-ci se sont réalisées, et je vous en envoie d'autres aujourd'hui : au 15 mars, la température augmentera, mais cela sera de courte durée. En avril, il y aura encore beaucoup de neige ; en mai aussi. En mai, beaucoup de jours critiques et de malheurs. L'été sera très chaud, avec de gros orages et de la grêle. — Salutations distinguées, Jac. Hunziker, prophète du temps et fabricant de mort-aux-rats et souris, Olten, Neumattstrasse 278.

Sion. — Toutes les personnes qui ont eu la bonne fortune d'entendre M. le Dr Hercod de Lausanne, lors de sa conférence du mois dernier, seront heureuses d'apprendre qu'une nouvelle occasion va leur être donnée prochainement de l'applaudir à nouveau. Ce distingué et très sympathique conférencier, nous donnera en effet la recette. « *Pour devenir vieux* » dans une causerie qui aura lieu vendredi prochain : (St Joseph) à 2 h. 1/2 dans la grande salle de l'Hôtel de ville. *Devenir vieux*, c'est bien le rêve de chacun, mais combien peu en connaissent le secret. Nous le saurons bientôt. Entrée publique et gratuite.

Sion. — *Exposition cantonale.* — (*Corr.*) — Le premier prix (100 fr.), établi par le comité des Beaux-Arts de l'Exposition pour un projet d'affiche-réclame a été décerné à M. Louis Werlen, de Geschinen (vallée de Conches), ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Munich, professeur de dessin au Collège de Brigue.

Illiez. — (Corr.) — Le *Confédéré* qui veut se couvrir des lauriers de l'éphémère victoire du parti libéral sur les récentes élections a fait retentir son cor, comme autrefois celui de Roland, et les échos répercutés jusqu'au fond de nos vallées auraient réveillé nos conservateurs de leur engouement politique !!! La réalité c'est que, avec son outrecuidance coutumière, il lui est aisé de se couronner de succès fictifs : prétendre effectivement qu'ici près de la moitié des électeurs vont jeter leur regard sur la *ville sainte* des libéraux modernistes et incontinent s'enrôler sous un drapeau qui flotte avec tant d'honneur et de gloire (!) c'est un paradoxe qui est à l'antipode de la vérité.

La politique, nous le savons, a ses détours, inévitable pierre d'achoppement, mais les vues de nos radicaux courtiseront difficilement avec les idées d'une population ancrée solidement à la foi de ses pères.

Conservateur modéré.

CARNET VITICOLE

Traitement de l'acariose (court-noué.)

Soit les *polysulfures alcalins employés au 3 o/o* (3 kg. de polysulfure dissous dans 100 litres d'eau), soit les *liquides crésotés au 4 o/o* (4 kg. de liquide crésolé mélangés à 100 litres d'eau) *permettent, employés préventivement, de lutter avec succès contre l'acariose* en empêchant le développement de cette maladie.

Rappelons, en ce qui concerne les liquides crésolés, qu'il ne faut employer que des produits présentant la teneur en crésols et en savons exigée par la Station viticole.

Pour que les traitements contre l'acariose, qui peuvent se faire au pinceau ou au pulvérisateur ordinaire, donnent les résultats les plus complets, il faut observer les règles suivantes :

1. Traiter après la taille, trois ou quatre semaines avant le départ de la végétation. C'est alors le meilleur moment pour atteindre les acariens qui ont déjà quitté leurs retraites et se rapprochent des bourgeons.

2. Arroser abondamment surtout l'extrémité des cornes et les bourgeons, soit la région de taille en général. Les acariens se trouvent en effet groupés en grand nombre sous les fragments d'écorce situés directement à la base des sarments, tandis qu'ils sont beaucoup moins nombreux sur le reste de la souche.

Si l'on emploie les polysulfures alcalins, il y a lieu de remarquer que : la décomposition de ces substances s'opérant rapidement à l'air libre, elles doivent être conservées en boîtes métalliques, très bien fermées. En outre, de suite après l'application des solutions, il faut laver à grande eau les pulvérisateurs, afin d'éviter qu'il ne soient attaqués par le liquide qui pourrait y séjourner.

Station viticole de Lausanne.

Qu'achèterai je pour Pâques à mon filleul? Notre nouveau catalogue gratis contenant 1250 dessins photogr. de montres garanties, articles d'or et d'argent, vous conseillera au mieux. *E. Leicht-Mayer & Cie, Lucerne*, Kurplatz 37. H6200Lz 5130

Buvons du bon vin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que, sur les conseils de M. l'abbé CLAVEL, leur directeur, MM. le propriétaires des beaux vignobles de St-Charles (Côtes du Rhône) se sont réunis sous le nom d'**Union Catholique.** Ils ne vendent que le vin de leur recolte. Le rouge est livré à partir de 70 fr. la barrique de 220 lit. et le blanc à partir de 80 fr., logé franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur Echantillons gratis. Ecrire à M. **le Directeur de l'Union catholique de Vergèze, Gard,** (France). H841 X 5093

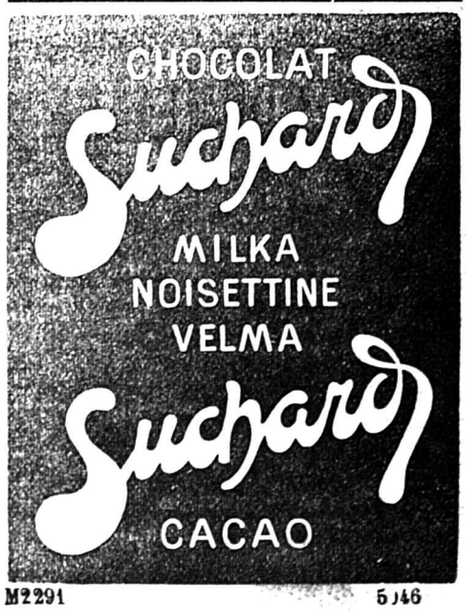

M2291 5046

Mesdames !

J'ai l'honneur de vous aviser que du 15 au 20 Mars j'ouvrirai mon 85

Exposition de Chapeaux

Modèles de Paris

Se recommande

Mlle Lucie MORAND
Magasin de Modes,
Rue des Hôtels, Martigny-Ville.

MODES

Mme J. Richard-Guiger

a l'honneur de porter à la connaissance des

Dames de Martigny et des environs

qu'elle est de retour de **PARIS** avec un

Grand choix de chapeaux

Modèles haute nouveauté

ainsi que tous les 90

ARTICLES DE MODES

consistant en

Plumes, Fleurs
Rubans, Mousseline
Epingles à chapeaux
Soieries, etc, etc.

Une visite est nécessaire sans obligation d'achat

Se recommande

Au Bon marché

A *l'occasion des fêtes prochaines* !
Pâques, Confirmation et 1ere Communion
Pères et mères da famille, parrains et marraines trouveront intérêt à profiter de la
liquidation des draps pour hommes
avec 20 o/o de rabais. Lainage pour robes, prix très avantageux. Modes et chapellerie en tous genres 5160
Se recommande **Eugène LUISIER**

THÉ DU VALAIS

de la

Pharmacie de CHASTONAY
Sierre

le meilleur des dépuratifs. **1 franc la boite.**
H 31408 L *Marque déposée.* 5159

Rasez-vous dans l'Obscurité !

Impossible de se couper

« Presto »

Rasoir anglais le plus pratique et le moins cher du monde. On se rase comme sur du velours, et sans aucune connaissance préalable. Vente 1907 : Plus de 50,000 pièces. Ce rasoir dure des années et rase n'importe qu'elle barbe.— Plus aucun aiguisage ou repassage. Fr. 4. — complet. Nous envoyons un Presto Rasoir contre mandat de Fr. 4. — *à l'essai pendant jours s'il ne convient pas, nous remboursons le montant* 5036

On cherche des revendeurs H30602X

Au Jupiter
Genève, 19, rue Bonivard

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

CDQUELINE

Lapp

Sirop contre la coqueluche

Meilleur remède contre la toux, l'enrouement, les maladies de la gorge, pour enfants et adultes.

Le flacon 1.50

En vente dans toutes les meilleures pharmacies.

Dépôt général : pharmacie LAPP Fribourg. H 126 F

Dépositaire : François BESSON droguiste à Bagnes. 62

MARQUE DÉPOSÉE

IMPORTANCE DE LA PUBLICITE

L'importance de la publicité est généralement reconnue. — La grande extension qu'elle s'est acquise est une preuve de sa nécessité et des avantages qu'elle présente. Il est certain que le négociant qui a fait **une fois** des annonces **n'y renonce jamais** et que le profit qu'il en retire augmente en proportion de ses frais d'insertion. Un coup d'œil dans nos journaux suffit, du reste, pour démontrer que ce sont précisément les maisons importantes qui usent de la publicité, qui lui redoivent en bonne partie leur position commerciale.

Quiconque veut se faire connaître et rester connu, doit insérer, il doit faire savoir au monde ce qu'il est, où il est et ce qu'il fait ; car rarement l'acheteur se donnera la peine de chercher dans sa retraite le négociant qui ne fait pas de réclame. Et pourquoi le ferait-il, tandis qu'il apprend facilement par les journaux où il peut faire ses achats et que précisément le marchand qui annonce et dont les affaires ont pris de l'extension, doit certainement être parfaitement au courant des besoins de sa clientèle, tant sous les rapports du choix que sous celui du goût?

Que l'on ne croie pas que seules la position et l'installation élégante du local contribuent à la prospérité d'un commerce ; on peut fonder une maison dans les déserts d'Afrique, Vienne, Berlin, Londres ou Paris, mais sans réclame partout elle restera également inaperçue et ignorée, tandis que la publicité, où que ce soit la fera toujours rapidement reconnaître.

La réclame au moyen des enseignes est destinée aux passants mais combien hélas !! (certainement la plus grande partie) passent sans y faire attention, sans jeter le moindre regard sur l'enseigne ou sur les étalages ?

Que peut donc faire un négociant de plus avantageux que d'utiliser l'annonce pour se faire connaître et reconnaître ? Le succès ne fait jamais défaut **dès l'instant que le contenu de l'annonce répond à la réalité.** — Il n'y a que ceux qui n'ont jamais annoncé qui doutent du résultat ; mais certainement ils changeraient d'avis en tentant un essai, car l'importance de la publicité ne saurait être méconnue.

Beaucoup de gens reculent devant les frais ; elles s'imaginent que leur commerce ne peut les supporter. Ces gens-là sont peu prévoyants et n'atteindront, avec leur manière de voir, jamais le but que chacun se propose en fondant un commerce.

Assurément, il y a cent, même vingt-cinq ans les annonces n'étaient pas nécessaires. L'état des journaux d'alors n'était du reste aucunement de nature à offrir une compensation quelconque pour l'argent dépensé en publicité, mais notre époque qui a vu la presse s'élever en souveraine sur tout le monde civilisé, ne saurait être comparé au passé, par aucun homme sensé.

Comment, où et quand le négociant doit-il faire de la réclame Chacun le trouvera bientôt soi-même, attendu que cela dépend de la nature de chaque commerce.

Œuvre de St-Augustin

St-Maurice

IMPRIMERIE DE LA BONNE PRESSE

Imprimeur du « Nouvelliste valaisan »

Editeur de l'*Eveil* et des *Bulletins paroissiaux*

Travaux de ville en tous genres.

Livres et Brochures

Fournitures d'Eglises

Ornements et meubles

Bibliothèque circulante

Librairie

Lausanne --- Montreux --- Berne

GRAVEURS A. Junod & Fils
Lausanne
5079 1, PLACE SAINT-FRANÇOIS 1
GRAVURE HÉRALDIQUE —o— Médaille d'or Exposition de Vevey 1900
Gravure industrielle et artistique sur tous métaux
Poinçons, timbres, cachets —o— Timbres caoutchouc
Fournisseur des grandes administrations —o— Travaux prompts et soignés.

Offres & Demandes de Places

On cherche
pour Pâques, dans pensionnat de garçons, une bonne
fille de cuisine
bon gage. **Madame Vittoz,** Ecole Nouvelle de la Suisse Romande, *Chailly sur Lausanne.* H 11035 L 5158

On demande un
jeune homme
sérieux comme *second caviste* pour Hôtel de premier ordre en Valais. S'adres. à Joseph HUGON, Martigny-Ville. 93

On demande pour ménage sans enfants toute l'année à la campagne
Femme de chambre
de 25 à 28 ans très propre très soignée. Bons gages.
Envoyer références à Mme FARAMAZ, MESSERY Hte-Savoie. 64

Représentant
On demande de suite pr. un dépôt de bois travaillés et de constructions, situé dans le canton du Valais. *une personne* active et sérieuse pouvant fournir garantie. 84
S'ad. sous chiffres H. 1082 F *Haasenstein & Vogler* à Fribourg.

Arbres Fruitiers
Pommiers, Cerisiers, Pruniers, abricotiers etc. haut, tige et arbres nains. 86
Dans les meilleures variétés S'adr. à Clément VUADENS et Berger. Vouvry.

A louer à Monthey à partir du 1er Mai. à l'entrée de la rue du Château près de la place du Marché, 83
Deux magasins
dont l'un *avec four de boulangerie* et local pour dépôts et un **APPARTEMENT**
avec cave galetas et buanderie. Pour renseignements et conditions s'ad. au journal.

On cherche à
emprunter
env. 1500 fr. sur bonne hypothèque. S'adr. au journal. 92

Tourteau Sésame
blanc du Levant
franco dans toutes les stations C. F. F. du Valais et jusqu'à Lausanne, fr. 18 les 0/0 kg, par vagons de 10.000 kg.
S'adresser Agence agricole de la Côte, BAUD & Cie Rolle Gare. 5056

Religieuse donne secret pour guérir enfant urinant au lit. Ecrire Maison Burot à Nantes (France.)
H602X 5080

Viande de cheval fraîche
excellente viande provenant de jeunes chevaux, pour bouillir à 80 ct. le kg. pour rotir, sans os 1 fr. le kg. ; Roastbeef 1.20 le kg. Graisse fine pour la cuisine 1.20 le kg. à partir de 10 kg. franco 5103
Langue salée et fumée fr. 1.50 par pièce.
Julien DRELLER, boucher, Bâle H c1038Q

Bon foin
à vendre S'ad. au NOUVELLISTE qui indiquera. 80

Fromages et vacherins
J'envoie toujours par pièce et par colis postaux de 5 à 20 kg. Fromage gras extra à 0, 85 le 1/2 kg. Mi-gras tendre et salé à 0.70 le 1/2 kg. Vacherin Mt d'Or par boîte de 2 à 3 kg. à fr. 1.50 le kg. Limbourg. à fr. 1.45 le kg. Tommes de chèvre à fr. 1.60 le kg *On reprend ce qui ne convient pas.* Vve SCHRECKER. Avenches. H20337X 5116

LA CATALYSINE guérit rapidement: **Furoncles, Diphtérie, Pneumonie, GRIPPE, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** — Le flacon fr 3.50, dans toutes les pharmacies. **A Lausanne :** Pharmacie **Béguin,** et pour le gros : Laboratoire **Béguin.**
5073 H27101--5

Avis aux vignerons
Vu l'approche de la saison j'avise MM. les vignerons que j'ai un joli choix de *sécateurs neufs* forgés et garantis à des prix modérés.
Aiguisage et réparation des sécateurs prompts et soignés.
Se recommande :
E. STRASSER, coutellerie rue du Cropt, BEX. 22

Un Remède peu coûteux parce qu'**EFFICACE** c'est le
Goudron Burnand
contre **toux rhumes bronchites, asthme.**
Pharmacie BURNAND Lausanne.
et toutes les pharmacies 1.50 5034 le flacon. H244L

GRIPPE
névralgies, insomnies, etc., guéries par la
CÉPHALINE
souverain contre la
Migraine
A.-G. Petitat, ph., Yverdon.
Toutes pharmacies., poudres 1.50 la boîte
Dépôt : Pharmacie LOVEY Martigny. 5032

Vin de raisins secs à 20 frs. — les 100 lit. Vin rouge naturel coupé avec du vin de raisin secs frs. 27. — les 100 lit. Port dû. Rembours. Fûts prêtés. Ces vins sont d'excellente qualité. H20475X Albert MARGOT. Moudon.
5152

Achat d'antiquités

J'achète aux meilleures conditions : meubles sculptés et marqueterie, siéges, peintures, gravures, bijoux, argenterie, bibelots, porcelaine, faïence, étoffes, tapisserie armes étain sculptures, intérieures d'église etc. Expertises. H. GOLDSTAND 18 Avenue du Kursaal, MONTREUX
H 6628 M 5058

PROFITEZ
de la baisse de 25 o/o
SUR LE
Chocolat au lait
de Villars
première qualité
garanti pur
La tablette de 32 gr. 10 cent.

ENVENTE CHEZ :
Mme Veuve Maurice LUISIER, négociante, St-Maurice. H1032F 79

Grades caves de
J. Winiger, imp. Boswil
Réel vin naturel par 100 litres
Rouge du Sud du Tessin, vieux fr. 26.—
Vin des montagnes pour la table fin 30.—
Sud Italien, rouge fort 33.—
Rosé fin pour la table 36.—
V. rouge, vin de malades 43.—
Rouge du lac de Garde, remplace le Veltliner 48.—
Alicante rouge pr coup. 44.—
St-Julien extra fin, rouge de Palestine, vin sup. de 96 64.—
Panadès vin blanc fin 35.—
Blanc sud Italie tr. fort 37.—
Malaga véritable rouge doré 16 litres. 15.50
Malaga extra-vieux de 4 ans 16 litres 18.—
Garantie réelle. Ce qui ne convient pas est repris sans difficulté Tonneau échant. 50 litres H1620Q 5156

Une jeune dame 91
couturière
à Port-Valais désirerait travailler pour un *magasin* chez elle si possible.
S'adr. au bureau du journal.

Société générale d'électricité, Bale,
Bureau d'installation, **Lausanne,** *Grand Chêne 11,* (Maison Mercier) *Téléphone 1444*
Moteurs et appareils électriques
Devis gratuitement sur demande. Prix modérés
H 10208 L 5028

A VENDRE

Hôtel-Pension de la Tête-Noire
sur Trient (Valais)

avec terrains et bois attenants. Altitude 1194 m. Situation pittoresque, à 30 minutes de la gare du Châtelard ; entièrement meublé, assuré pour 68000 fr. Conviendrait pour pensionnat. Prix 35000 fr. à débattre. A défaut de vente location. 5140
S'adresser **à la Banque A. TISSIERES à Martigny.**
H 21251 L

Grande représentation
donnée en plein air le 19 mars, jour de la St-Joseph, par la *Jeunesse de Chalais* :
La Légion Thébéenne
drame en cinq actes, en vers, par Jules GROSS.
Concours de « l'Avenir », fanfare de la localité. La représentation sera renouvelée le 25 mars, jour de l'Annonciation, ou le dimanche suivant. 89

Le meilleur dentifrice du monde

Tous les Communiqués
pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une
ANNONCE